



# Bulletin de liaison n°5

## Avril-Mai-Juin 2012

# EVI Dendre

## Editorial

Comme chaque année, à pareille époque, nous avons fêté l'eau en Wallonie à l'occasion des désormais traditionnelles Journées Wallonnes de l'Eau. Plusieurs activités grand public ou encore quelques animations à destination du public scolaire ont ainsi été proposées sur le bassin de la Dendre, découvrez le bilan de cet événement dans ce numéro.

Malheureusement, cette fête fut également l'occasion de nous rappeler la qualité mauvaise de nos cours d'eau. Cette qualité, une Directive européenne vise à l'améliorer. L'objectif de cette Directive, atteindre le bon état de nos eaux pour fin 2015... utopique pour le bassin de la Dendre. Nous verrons ce qu'il en est au niveau des échéances de la Dendre et de ses affluents.

Parmi les mesures prises pour améliorer la qualité des cours d'eau, l'assainissement des eaux domestiques fait partie des priorités. Les nouvelles de nos partenaires nous emmèneront ainsi sur la commune de Chièvres avec l'entrée imminente de son collecteur et de sa station d'épuration en phase d'exécution. Nous irons également dans le Pays des Collines avec la mise en place d'un projet alliant conservation de la nature et développement rural.

Ce bulletin constitue également l'occasion de dresser le bilan des nombreuses opérations batraciens qui se sont déroulées sur les différentes communes de notre bassin.

Bonne lecture !

L'équipe de la cellule de coordination du CR Dendre

Publication du  
**Contrat**  
**Rivière**  
**Dendre**

### SOMMAIRE:

- Etat des lieux du sous-bassin de la Dendre
- Actions batraciens : bilan
- Des nouvelles de nos partenaires...
- Les Journées Wallonnes de l'Eau : bilan
- Agenda et actualités

# Etat des lieux du sous-bassin de la Dendre

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Directive Cadre Eau (DCE), le SPW va lancer début juin 2012 une enquête publique (durée : 6 mois) concernant les projets de plan de gestion par district hydrographique. L'objectif de ce plan de gestion : atteindre le bon état de nos eaux. Mais qu'est-ce que la DCE ? Qu'entend-on par « bon état », et qu'en est-il de la Dendre et de ses affluents ?

## Une prise de conscience européenne...

Face à la diversité florissante de la législation en matière d'eau depuis les années 1970, face également au constat de dégradation du patrimoine naturel et suite à la demande grandissante du citoyen européen d'une eau « propre », le Parlement et le Conseil européens ont souhaité, fin des années 1990, revoir tout leur arsenal législatif.

Au terme de cette réflexion, en décembre 2000, entrait en application une directive européenne (2000/60/CE) établissant un cadre pour une politique communautaire en matière d'eau, et communément appelée Directive Cadre Eau. Ses objectifs sont d'une part la protection et l'amélioration de l'environnement aquatique, et d'autre part une contribution à une utilisation durable, équilibrée et équitable de toutes nos eaux. D'une ma-

nière générale, l'objectif phare est l'atteinte du bon état des eaux communautaires pour fin 2015.

## Une échelle de travail

Le concept majeur de la directive consiste en l'organisation et la gestion de l'eau à l'échelle des districts hydrographiques internationaux (quatre en Wallonie : Escaut, Meuse, Rhin et Seine). Ces quatre bassins sont divisés en quinze sous-bassins (parmi ceux-ci : Dendre, Escaut-Lys, Haine, Senne...).

La directive introduit le terme technique de « masse d'eau ». La masse d'eau est l'unité d'analyse servant à évaluer l'atteinte ou non des objectifs fixés par la DCE. Elle correspond à une partie de bassin versant, de plan d'eau, de nappe d'eau souterraine, etc. On distingue ainsi les masses d'eau de surface et les masses d'eau souterraines. Le sous-bassin de la Dendre compte 12 masses d'eau de surface et est concerné essentiellement par 2 masses d'eau souterraines.

## Les eaux souterraines

Les critères retenus pour évaluer le bon état des eaux souterraines sont l'**état chimique** (mesures physiques, chimiques et microbiologiques) et l'**état quantitatif** (mesures du niveau de l'eau souterraine et mesures du débit des émergences).



Qualité des eaux souterraines

# Etat des lieux du sous-bassin de la Dendre

Contrairement à nos eaux de surface (voir ci-après), les masses d'eau *RWE160 (Socle du Brabant)* et *RWE013 (Calcaires de Péruwelz-Ath-Soignies)* ont déjà atteint le bon état exigé par la DCE (voir carte « Qualité des eaux souterraines »).

## Les eaux de surfaces

En termes d'objectifs et d'évaluation, il faut distinguer les « eaux naturelles » et les eaux dites « fortement modifiées ou artificielles », c'est-à-dire celles dont les caractères hydromorphologiques (structure des berges et du fond, écoulement des eaux...) ont subi une influence anthropique significative. Dans le premier cas, on retrouve la majorité de nos rivières et l'objectif sera d'atteindre le « bon état ». Dans le second cas, il s'agit de rivières modifiées, de grands cours d'eau aménagés pour la navigation, de canaux... et on parle alors d'un objectif de « bon potentiel ».

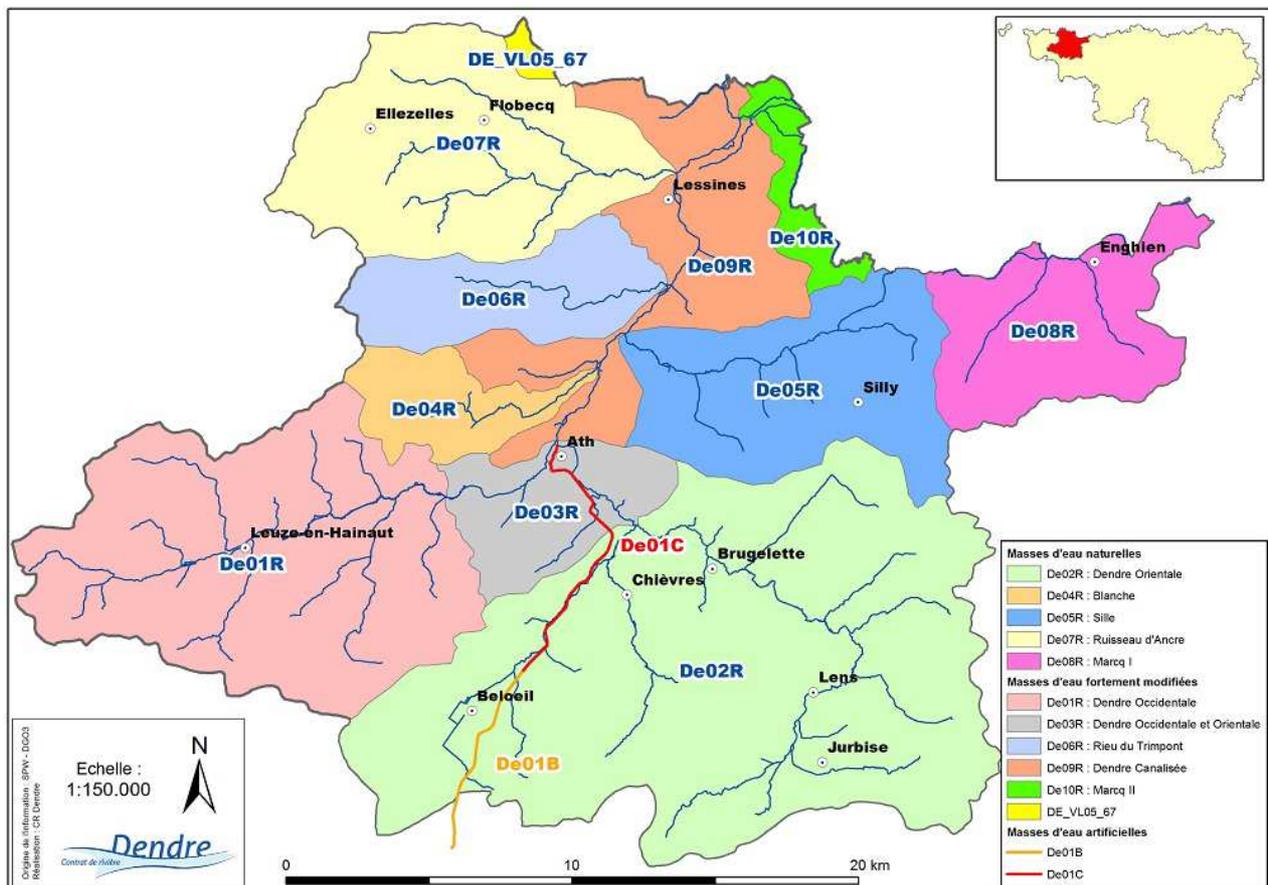
Le bon état (ou bon potentiel) des eaux de surface sous entend le bon **état écologique** (ou potentiel écologique) et le bon **état chimique** (ou potentiel chimique).

L'état écologique d'une masse d'eau englobe trois grandes facettes de sa qualité : la **qualité biologique** (mesures des indicateurs : algues diatomées, végétaux supérieurs, macro-invertébrés et poissons); la **qualité physico-chimique** (mesures de paramètres généraux (bilan en oxygène, matières azotées et phosphorées, etc.) et de substances chimiques spécifiques); ainsi que la **qualité hydromorphologique** (correspond au degré d'anthropisation du cours d'eau).

L'état chimique d'une masse d'eau est défini par la Directive 2008/105/CE établissant des normes de qualité environnementale dans le domaine de l'eau. Elle fixe notamment des concentrations seuils pour un certain nombre de substances dangereuses.



Masse d'eau fortement modifiée : De03R  
(Dendre Orientale - Ath)



Masses d'eau de surface du sous-bassin de la Dendre

# Etat des lieux du sous-bassin de la Dendre

En combinant tous ces paramètres et indices, un état global a pu être évalué pour chaque masse d'eau. Sans surprise, toutes les masses d'eau du sous-bassin de la Dendre ont été déclassées et se trouvent ainsi, selon la DCE, dans un mauvais état. Ce mauvais état est d'ailleurs généralisable aux masses d'eau du district de l'Escaut.

Comme déjà précisé auparavant, l'objectif phare de la DCE consiste en l'atteinte du bon état des eaux communautaires pour décembre 2015. Il est bien évident que cet objectif ne sera pas atteint par toutes nos masses d'eau, et ce pour différentes raisons. La DCE prévoit ainsi des possibilités de dérogations de report d'échéances. Les raisons évoquées peuvent être :

- La faisabilité technique : absence de technique efficace, temps nécessaire à la réalisation de travaux (ex: rénovation du réseau d'égouttage), etc.
- Un coût disproportionné : capacité à payer insuffisante d'un secteur économique, bénéfices attendus insuffisants par rapport au coût des mesures.

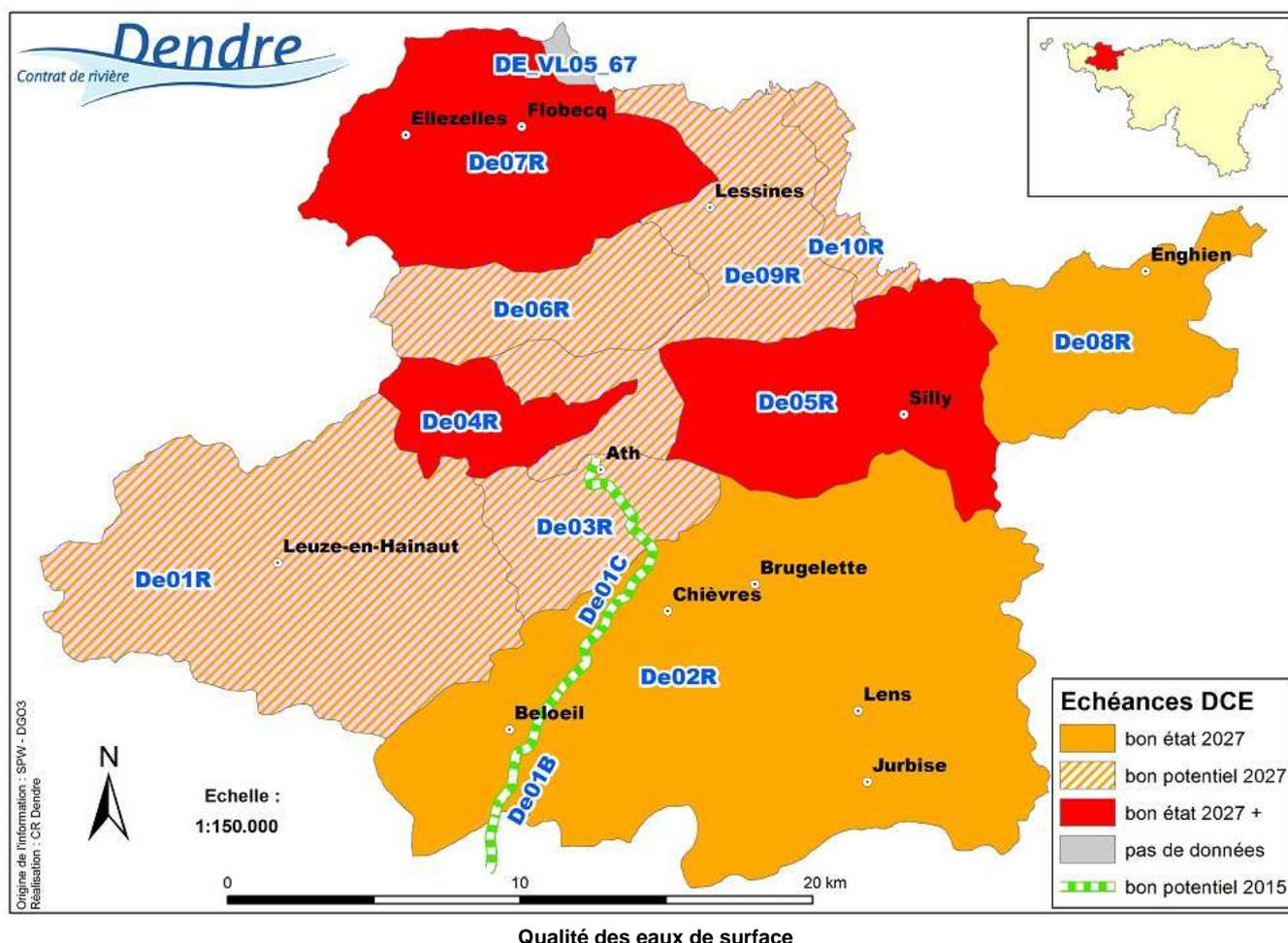
- Les conditions naturelles : prise en compte du temps nécessaire pour que les mesures, une fois réalisées, produisent leur effet sur le milieu.

Sur le sous-bassin de la Dendre, seules les masses d'eau du canal Blaton-Ath (De01B et De01C) devraient respecter les objectifs initiaux et atteindre leur bon potentiel pour fin 2015. Pour les autres, le report est au mieux pour 2027, voire pour certaines encore ultérieurement. (voir carte « qualité des eaux de surface »).

Certaines mesures, déjà d'application dans plusieurs secteurs (assainissement, industrie, agriculture...) permettent d'espérer une amélioration. Ceci dit, le chemin à parcourir reste long et les échéances reportées à 2027 ne signifient en aucun cas qu'il faudra attendre 2027 pour s'y mettre. Espérons que les volontés politiques suivront...

## Sources :

- Service Public de Wallonie, Colloque « Surveillance de la Qualité des Eaux en Wallonie 2007 - 2009 », Namur, le 27/10/2011
- [www.environnement.wallonie.be/directive\\_eau/](http://www.environnement.wallonie.be/directive_eau/)



# Actions batraciens: bilan...

Cette année encore, de nombreux bénévoles sont venus en aide aux batraciens en limitant les dommages causés par la circulation routière en période de migration.

En effet, à la sortie de l'hiver, dès que les conditions climatiques deviennent plus favorables (temps doux, 8°C et humide), les batraciens de nos campagnes (crapauds, grenouilles et tritons) rejoignent les plans d'eau qui les ont vu naître afin de s'y reproduire. Outre la perte des habitats, la circulation routière cause des dommages importants à ces populations. Afin d'y remédier, plusieurs actions de ramassage ont été menées par de nombreux bénévoles.

## À Ath

Résultat mitigé...la saison fut pauvre à la rue du Chemin Vert : au cours des 11 soirées de ramassage, 28 tritons ponctués, 35 tritons alpestres et 44 crapauds. De multiples causes peuvent être à l'origine de ce faible taux de présence comme l'urbanisation grandissante autour du bassin Ninie qui devient de plus en plus un site naturel isolé. Au chemin du Chasteler, 564 batraciens ont été ramassés, répartis en 446 crapauds communs, 41 grenouilles rousses, 60 tritons alpestres et 17 tritons ponctués.

En plus de ces soirées de ramassage, le CRASEN a mené des actions de sensibilisation dans des classes maternelles et primaires de Ath, Brugelette et Bouvignies.

## À Enghien

De nombreuses actions de sensibilisation et de ramassage furent menées par les Amitiés Marcquoises asbl, en collaboration avec l'asbl Labliau en Fête, l'asbl Enghien environnement, des riverains ainsi que le Centre d'Initiation à l'Environnement (CIE). Au cours des 21 soirées, ont été ramassés 3 475 crapauds communs, 23 grenouilles rousses, 23 tritons alpestres, 2 tritons palmés et 3 tritons ponctués. La circulation routière causa tout de même des dommages non négligeables avec 149 crapauds communs écrasés. Des soirées de sensibilisations grand public et des animations scolaires ont également été organisées.

## À Lessines et à Silly

Une vingtaine de soirées ramassages furent organisées à Biévène et à Bois de Lessines par l'asbl Action Nature. En collaboration avec le service environnement de Silly, deux soirées de sensibilisation grand public ont réuni un grand nombre de participants. Des animations scolaires ont également été organisées dans 11 classes de 3ème et 4ème primaire à Silly, Bassilly, Thoricourt, Hellebecq, Biévène et Lessines.

Le taux de présence aux différentes soirées d'information ainsi que la demande grandissante des écoles montrent l'intérêt du public.

Les résultats obtenus, par endroit, mettent en avant la fragilité des liens entre les différents habitats et prouvent aussi l'intérêt de ces actions de ramassage qui, limitent considérablement le taux de mortalité par la circulation routière.

Outre le sauvetage des individus, ces différents comptages, une fois transmis au groupe de travail Rainne de Natagora, seront une mine d'information sur la distribution des espèces en Wallonie.



### Informations:

Depratere Annick, asbl CRASEN

Derume Mathieu

Devleminck Philip, asbl Amitiés Marcquoises

Thèves Gérard, asbl Action Nature

# Des nouvelles de nos partenaires...

## Mise en place de « pompes à nez pour le bétail »

Il s'agit d'un nouveau projet alliant conservation de la nature et développement rural, qui consiste en la mise en place de pompes à museau afin de permettre au bétail de boire sans accès direct au cours d'eau.

En effet, quand les animaux s'abreuvent directement aux points d'eau de surface, ils peuvent les contaminer par leurs excréments et provoquent la destruction des berges, ce qui contribue à une dégradation du milieu. De plus, l'abreuvement des bêtes directement aux cours d'eau favorise l'apparition de maladies.



Le cours d'eau et ses abords sont des milieux dont l'équilibre est fragile. Dans ce cadre, l'implantation de pompes à nez dans les prairies pâturées situées le long des cours d'eau permettra d'assurer la protection des berges et du bétail.

Ce projet se concentrera, dans un premier temps, sur les communes d'Ath et de Frasnes-lez-Anvaing et se développera en collaboration avec les Contrats de Rivière Escaut-Lys et Dendre.

**Contact : Parc Naturel du Pays des Collines - Baptiste Hottekiet : 068/54.46.04**

## Collecteurs et station d'épuration des eaux usées de l'entité de Chièvres

Il est de ces dossiers qui mettent plus d'une décennie avant de s'exécuter. Notre dossier n'y a pas échappé. Les justifications légales, procédurières, financières et administratives sont diverses et ne méritent pas d'y consacrer ici la moindre ligne, sachez que les levés topographiques débutèrent au printemps 1999 et qu'en tout état de cause, le collecteur de Chièvres et sa station d'épuration, entreront le 4 juin prochain dans leurs phases respectives d'exécution. L'intercommunale IPALLE et la société gestionnaire de l'eau, la SPGE, en sont les Maîtres de l'ouvrage. Le bureau d'études est TPF-UTILITIES, l'estimation totale du chantier de pose du collecteur se monte à **5.272.892,72 €**

Pour faciliter une intervention rapide et simultanée, le chantier du collecteur de Chièvres se scinde en un **LOT 1** pour un montant de 3.545.322,68 € et un **LOT 2** pour un montant de : 1.727.570,04 €, il durera 310 jours ouvrables (sondages : 30 j ; pose du collecteur : 250 j ; mise en route des installations : 30 j).

Le chantier de pose du collecteur du **LOT 1** a été attribué à l'entreprise association TRAVEXPLOIT/DECOCK, il débutera à l'amont, de la rue de la cour à Huissignies, il longera le Babechin, la Hunelle jusqu'à Tongre-Notre-Dame où se construira la future station d'épuration.

L'exécution du chantier du LOT 2 a été adjugée à l'entreprise JOURET, le tracé partira de Chièvres, la rue de la Chapelle, longera la Petite Hunelle, contournera le bourg

urbain de Chièvres, empruntera la rue royale, suivra à nouveau le cours d'eau jusqu'à la rue de Condé où une station de pompage refoulera les eaux usées via un conduit enfoui le long du chemin à Baudets, jusqu'à la rue Emile Daubechies, à Tongre-St-Martin, pour aboutir à la rue de Leuze et passer sous le canal Blaton-Ath pour se diriger vers la station d'épuration.

L'option d'un site unique choisie par le Maître de l'ouvrage, pour la station d'épuration, implantée à Tongre-notre-Dame, à mi-chemin et traitant les eaux usées produites par les habitants des deux bassins a été adoptée en regard des économies d'espace, de coût et d'entretien qu'elle permet de bénéficier par rapport à deux stations d'épurations de plus modestes dimensions.

Le chantier de construction de la station d'épuration de Tongre-Notre-Dame est confié à l'Association INTER-CONSTRUCT-BALTEAU AM. L'estimation de sa construction est de 2.528.815,29 €, le chantier durera 430 J.O. (délai d'étude : 60j ; délai d'exécution : 220j ; mise en service : 60j ; marche industrielle : 90j).

D'ici 2,5 ans, les eaux épurées de +/- 3770 équivalents habitants seront rejetées dans la Hunelle, à l'amont des structures des siphons des voies hydrauliques. Encore un peu de patience et les eaux de la Hunelle gagneront d'autant en qualité.

**Alain Fagnot - Conseiller en Aménagement du Territoire de la Ville de Chièvres**

# Les Journées wallonnes de l'eau: bilan...

Dans le cadre de la Journée Mondiale de l'Eau, le CRD et ses partenaires proposaient, du 16 au 30 mars, **13 activités gratuites** grand public réparties sur l'ensemble du bassin versant. Cette année, la thématique développée était la découverte des **Métiers de l'Eau**. L'ensemble des activités grand public ont rassemblé 230 personnes auxquels s'ajoutent 72 participants pour les 3 animations scolaires.

## Les activités proposées...

### À Ath

**Balade le long du canal Blaton-Ath.** Par le SPW-DGO2 et la Maison culturelle d'Ath. Missions de la Direction des Voies Navigables, historique, alimentation du canal en eau, découverte des carrières de Maffle... étaient les thèmes abordés lors d'une balade de 4km.

**Conférence-débat « Le Contrat Rivière Dendre ».** Par la Commission de la Qualité de la Vie de la Maison culturelle d'Ath. Fonctionnement du CRD, Directive Cadre Eau, caractéristiques du bassin de la Dendre et pistes de solutions liées à ses grandes problématiques...

**Visite de la Brasserie des Géants.** Par la Brasserie des Légendes sprl. Visite des installations et dégustation.

**À la découverte des métiers de l'eau.** Par IPALLE. Présentation des métiers relatifs à l'épuration des eaux usées et visite des installations de la station d'épuration.

### À Brugelette

**Visite guidée des bassins de décantation.** Par l'Association Nature et Protection des Espèces Menacées asbl avec la collaboration de l'Administration communale. Passé industriel du site, son intérêt, sa diversité faunistique et floristique étaient abordés au cours d'une balade ornithologique.

### À Chièvres

**Balade guidée, à la découverte du canal Blaton-Ath.** Par l'Association Nature et Protection des Espèces Menacées asbl. Au cours d'une balade guidée, historique du canal, culture et nature.

### À Lessines

**Les métiers de la Dendre, des origines à nos jours...** Par Action Nature asbl. Au cours d'une balade de 5 km le long de la Dendre, découverte des anciens métiers de l'eau jusqu'aux applications actuelles. La balade fut prolongée par la visite de la station d'épuration, par IPALLE.

### À Enghien

**Visite des Zones d'Immersion Temporaire (ZIT) de Marcq.** Par le service environnement d'Enghien et le SPW. Balade à vélo dans le village de Marcq avec étapes aux ZIT et au poste d'observation de la Réserve Naturelle de Terneppe.

**Visite des ouvrages hydrauliques du Parc d'Enghien.** Par la Ville d'Enghien. En compagnie d'un guide nature local, découverte des plans d'eau, anciens viviers, bassin d'orage et pertuis mis en place par des hydrauliciens du XVIIIe siècle.

### À Ellezelles

**Visite du Moulin du Tordoir.** Par Madame Nicole Delfairiere, propriétaire. Historique, fonctionnement du moulin à farine en activité et de l'alternateur.

**Visite guidée de la Brasserie Quintine** Par la Brasserie des Légendes sprl. Visite des installations, fabrication de bières artisanales et dégustation.

### À Silly

**Visite de la Zone d'Immersion Temporaire de la Crompe Pâtur.** Par l'Administration communale de Silly et le SPW. Malgré les averses, présentation par l'éco-conseiller de Silly de la ZIT de la Crompe Pâtur qui conjugue à la fois la fonction de bassin d'orage et celle de refuge pour la biodiversité, le tout agrémenté d'un parcours didactique.

## Animations scolaires

### À Lessines

**Les métiers de la Dendre, des origines à nos jours...et visite de la station d'épuration.** Par Action Nature asbl et IPALLE pour l'école primaire « Les Audacieux » de Lessines.

### À Lens

**« L'impact des hommes sur nos rivières » et « L'Or bleu ».** Par le Contrat Rivière Dendre pour l'école communale de Lens. Découverte du cycle naturel et anthropique de l'eau, les différentes étapes de la station d'épuration par la construction d'une maquette et sensibilisation aux bons gestes quotidiens pour préserver l'or bleu.



# Agenda et actualités

## **Le 26 mai Fête du Parc Naturel du Pays des Collines**

RDV de **10h à 18h** à Ellezelles, à la Maison du Pays des Collines, ruelle des écoles n°1 pour une journée festive autour de la nature et des produits du terroir. Au programme: dégustation de produits du terroir, ateliers divers (cardage, filage de la laine, teinture végétale, fabrication de produits d'entretien naturels, fabrication de nichoirs), tonte de moutons, balades à pieds et à vélo, stands (apiculture, ornithologie, **vie aquatique**, etc.). Informations: Parc Naturel du Pays des Collines 068 / 54 46 03

## **Le 26 mai et le 30 juin Chantier de gestion au Bassin Ninie**

Gestion du site naturel « Le Bassin Ninie » par le CRASEN. Prévoir bottes et gants de jardinage. RDV de **10h à 15h**, rue du chemin de fer n°42 à Ath. Informations: 0496/28.05.79, [info@crasen.be](mailto:info@crasen.be) ou [www.crasen.be](http://www.crasen.be)

## **Le 3 juin Journée des mares**

Journée d'observation de la flore et de la faune aquatique. Pêche d'observation, questions sur l'aménagement des mares, les batraciens, les plantes invasives.

À **Biévène**, par Action Nature asbl, visite guidée de 4 mares semi-naturelles privées. RDV à **9h30** à Biévène, muysdt, n°7 (route entre Bois de Lessines et Bever) P.A.F. 1€

À **Bassilly**, par Action Nature asbl, Natagora et la Commune de Silly. Visite guidée de la Zone d'Immersion Temporaire de la Crompe Pâturée. RDV à **14h** au croisement des rues du Lac et de Paris. **Activité gratuite.**

## **Le 8 juin Inondations dans le bassin de la Dendre: à la recherche des causes et des solutions... un an et demi plus tard**

Le groupe de travail Dendre de l'asbl Escaut sans Frontières en collaboration avec le Contrat de Rivière Dendre, le Bekkensecretariaat Denderbekken, le centre De Waterkant et Natuurpunt, vous invite pour une deuxième visite de terrain informative dans le bassin de la Dendre, cette fois entre Ninove et Termonde. Cette journée se veut informative et propice aux rencontres, à la discussion entre les participants des deux côtés de la frontière régionale. Renseignements: *Riet Van Mieghem & Dolores Baita, Escaut sans Frontières (Tel: 02 201 08 08 ou [www.escautsansfrontieres.org](http://www.escautsansfrontieres.org))*.

## **Le 17 juin Promenade des Carrières**

Les carrières de Lessines génèrent un énorme potentiel de biodiversité. Par Action Nature asbl, promenade guidée de 6 km et visite de la carrière du Mouplon, zone naturelle destinée à être protégée et mise en valeur. RDV à **14h**, chaussée Gabrielle Richet à Lessines (au rond point). P.A.F. 1€

## **Les 23 et 24 juin Journées Fermes Ouvertes**

Découverte de la ferme, de ses animaux et des produits fermiers, animations, démonstrations... Stand du Contrat Rivière Dendre avec petites animations pour les enfants, découverte de la vie aquatique, consommation d'eau, eau et agriculture... RDV de **10h à 18h**, à la Ferme Pilote, rue de l'agriculture n°301 à Ath.

### **Pour nous contacter:**

Contrat Rivière Dendre asbl  
Rue de l'Agriculture, 301  
7800 Ath



0483/043.477

0483/043.478



[crdendre@gmail.com](mailto:crdendre@gmail.com)

[www.contratrivieredendre.be](http://www.contratrivieredendre.be)



## Les partenaires du Contrat de Rivière Dendre :

Service Public de Wallonie - Direction Générale Opérationnelle : Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement (SPW - DGO3), Province de Hainaut, Communes de Ath, Beloeil, Brugelette, Chièvres, Enghien, Flobecq, Frasnes-lez-Anvaing, Jurbise, Lens, Lessines, Silly, Action Nature asbl, Amitiés Marcquoises asbl, Association Nature et Protection des Espèces Menacées (ANPEM asbl), Centre Agronomique de Recherche Appliquée de la Province de Hainaut (CARAH asbl), Centre Régional du Développement Durable asbl, Choc Nature asbl, Comice Agricole d'Enghien, Comité de Défense du Cadre de Vie de Lens, Conseil Supérieur Wallon de la Pêche, Comité de la Région d'Ath pour la Sauvegarde de l'Environnement Naturel (CRASEN asbl), Enghien Environnement asbl, Escaut Sans Frontières asbl, Fédération Halieutique et Piscicole du sous-bassin de la Dendre, Floridienne Chimie sa, Fédération Unie de Groupements d'Éleveurs et Agriculteurs (FUGEA asbl), HÖGANÄS Belgium sa, Intercommunale de Propreté Publique du Hainaut Occidentale (IPALLE), Locale Ardenne & Gaume asbl, Locale Nature et Progrès des Collines, Nitrawal asbl, Parc Naturel du Pays des Collines, Parc Naturel des Plaines de l'Escaut, Wateringue de la Dendre Occidentale, Wateringue du Quesnoy.

### Editeur responsable :

**Contrat Rivière Dendre asbl**

Rue de l'Agriculture, 301 - 7800 Ath

0483 / 043 477 - 0483 / 043 478

[crdendre@gmail.com](mailto:crdendre@gmail.com)

[www.contratrivieredendre.be](http://www.contratrivieredendre.be)

### Avec la participation de :

